

## Une équipe à votre disposition



Communauté de Communes du Pays du Sânon  
7 Place de la Fontaine - 54370 EINVILLE-AU-JARD

03 83 72 05 64 contact@ccsanon.fr



Urbam Conseil  
45 bis Rue de Nancy - BP 80246 - 88007 EPINAL CEDEX

06 70 16 15 09 meurtheetmoselle@urbam.fr



Permanences **chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois de 10h à 12h sans rendez-vous**  
au siège de la Communauté de Communes à Einville-au-Jard



Rendez-vous à domicile **chaque 4<sup>e</sup> lundi du mois**

## Formulaire de contact

À retourner à la Communauté de Communes ou à Urbam Conseil en ligne via le QR code, par mail ou par voie postale, **démarches gratuites et sans engagement.**



Les données recueillies seront traitées de manière confidentielle par Urbam Conseil dans le cadre du suivi-animation du Pacte Territorial France Rénov' et seront conservées pendant la durée du dispositif. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant Urbam Conseil : 45 bis, rue de Nancy, BP 80246, 88007 EPINAL Cedex ou au 03 29 64 05 90

### Pacte Territorial France Rénov' Communauté de Communes du Pays du Sânon

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Votre projet concerne :

- Votre résidence principale
- Un ou des logement(s) locatif(s)
- Un ou des logement(s) vacant(s)

Travaux envisagés :

- Rénovation énergétique
- Adaptation du logement
- Rénovation globale

Adresse concernée par les travaux : .....

Dernier revenu fiscal de référence de l'ensemble du foyer : .....

Nombre d'occupants : .....

## RÉNOVEZ OU ADAPTEZ VOTRE LOGEMENT

# C'EST LE MOMENT !



La Communauté de Communes du Pays du Sânon  
vous accompagne  
dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov'  
pilote par le Pays du Lunévillois



CONSEILS  
TECHNIQUES



AIDES  
FINANCIÈRES



ASSISTANCE  
ADMINISTRATIVE



## Le Pacte Territorial France Rénov'

La Communauté de Communes du Pays du Sânon soutient les projets de travaux dans son territoire intercommunal dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov', piloté par le Pays du Lunévillois jusqu'en 2029.

Ce dispositif permet aux propriétaires privés d'être accompagnés gratuitement sur les volets technique et administratif et de bénéficier d'aides financières (sous certaines conditions).

## Les travaux concernés



La rénovation énergétique

La rénovation globale



L'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou handicap



## Le déroulement de votre projet

La Communauté de Communes a mandaté le bureau d'études Urbam Conseil, pour vous informer et vous accompagner, gratuitement et sans engagement.

1

Je contacte Urbam Conseil ou la Communauté de Communes

Échange sur mon projet de travaux, vérification de mon éligibilité  
Voir coordonnées au dos

2

Je suis conseillé(e) pour définir mon projet

Diagnostic technique, étude de faisabilité, plan de financement

3

Je suis accompagné(e) dans les démarches administratives

Montage et suivi du dossier de demande d'aides financières, du dépôt à la demande de paiement

Important

Les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'obtention de l'accord des financeurs et des éventuelles autorisations d'urbanisme.